

Journée nationale du sport scolaire



La journée du sport scolaire : un foisonnement d'événements sportifs locaux pour un grand rendez-vous national

Promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves et du monde sportif local : telles sont les ambitions de la troisième édition de la journée nationale du sport scolaire, organisée mercredi 19 septembre dans la France entière.

Une grande fête du sport scolaire pour promouvoir son développement

Dans tous les établissements scolaires de France, des manifestations sportives et ludiques (démonstrations, cross, tournois, compétitions d'athlétisme) réuniront les élèves, leurs professeurs, leurs parents autour d'un thème : « *Les valeurs éducatives du sport scolaire, un atout pour réussir* ».

L'objectif de cette journée est clair : montrer le dynamisme du sport scolaire et attirer de nouvelles recrues.

Temps fort de cette rentrée scolaire 2012, cette journée mobilisera au niveau local les partenaires du sport scolaire : l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) et l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré).

Le sport scolaire au cœur de la politique éducative

Le sport scolaire est au cœur de la politique éducative. Il est au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève. En complément de l'enseignement d'EPS, le sport scolaire offre à tous les élèves qui le souhaitent la possibilité de pratiquer un large éventail d'activités physiques et sportives.

Le renforcement de la pratique du sport est d'ailleurs une des priorités de la rentrée scolaire 2012 avec :

- L'extension de l'expérimentation « Cours le matin, Sport l'après-midi » : à la rentrée, 210 collèges et lycées participeront à cette expérimentation contre 120 en 2010. Deux fois plus d'élèves seront ainsi concernés par cette organisation profondément innovante du temps scolaire.
- La labellisation des sections sportives scolaires : à la rentrée, sur la base de critères nationaux, les académies peuvent labelliser les sections sportives scolaires. L'objectif est de rapprocher le mouvement sportif et l'Éducation nationale, dans le prolongement de la convention signée avec le président du comité national olympique et sportif français (CNOSF), le 25 mai 2010. Sept sections sportives existent à Mayotte : trois en football, une en Rugby, une en athlétisme, une en kayak et une en golf.
- De nombreux partenariats avec le mouvement sportif et les fédérations : pour que les élèves puissent pratiquer leur sport préféré, le ministère a d'ores et déjà signé 14 conventions avec les fédérations sportives.

Le sport scolaire en chiffres (2011-2012)

- 15 000 élèves engagés dans l'expérimentation « Cours le matin, Sport l'après-midi » à la rentrée 2011, contre 7500 en 2010.
- 2 600 000 élèves licenciés dans les fédérations sportives scolaires.
- 20 000 élèves et parents vice-présidents des AS du second degré.
- 14 conventions signées par le ministère avec des fédérations sportives, l'USEP et l'UNSS.
- 3 000 sections sportives scolaires en 2010, pour près de 60 000 élèves.
- 10 000 élèves engagés dans le programme « Bouge ... une priorité pour ta santé ».

Les partenaires du sport scolaire : 14 conventions signées avec les fédérations sportives pour une offre riche et diversifiée

14 fédérations sportives sont aujourd'hui signataires d'une convention avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, l'USEP et l'UNSS :

- la fédération française d'athlétisme
- la fédération française de basket-ball
- la fédération française de canoë-kayak
- la fédération française d'escrime
- la fédération française de football
- la fédération française de gymnastique
- la fédération française handisport
- la fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées
- la fédération française de rugby
- la fédération française du sport adapté
- la fédération française de tennis
- la fédération française de badminton

- la fédération française d'aviron
- la fédération française de lutte

A Mayotte, trois conventions partenariales seront signées et lient le comité de rugby, les ligues de handball et de football à l'USEP et au Vice-rectorat.

Focus : les acteurs du sport scolaire

1. UNSS : 3^e fédération sportive de France

→ L'éducation par le sport, le sport au service de l'éducation

- L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), troisième fédération de France rassemble déjà plus d'un million de licenciés – tous collégiens et lycéens - qui pratiquent une activité sportive dans les associations sportives de tous les collèges et lycées de France. C'est au niveau local la deuxième ligue qui compte le plus de licenciés.
- Au total, un adolescent sur cinq s'adonne chaque mercredi et le midi, à l'une des 100 activités sportives proposées au collège et au lycée : badminton, art du cirque, handball, danse, volley-ball, step, basket-ball, athlétisme, tennis de table, course d'orientation, natation, rugby, pour n'en citer que quelques-unes...
- En outre, avec 40% de filles licenciées, l'UNSS est la première fédération sportive féminine de France et première ligue féminine à Mayotte.
- Association de loi 1901, présidée par Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, l'UNSS est une composante de la politique éducative française, au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être des élèves.

→ Un encadrement basé sur la compétence et la confiance

- L'UNSS, c'est également :
 - 9 500 associations sportives, présidées par les chefs d'établissements de collèges et de lycées (**29 à Mayotte**)
 - 35 000 enseignants d'Éducation Physique et Sportive (EPS), **180 à Mayotte**.
 - 183 directeurs aux niveaux départemental, régional et national (1 directeur régional à Mayotte)
- Tous travaillent en lien avec l'administration déconcentrée de l'Éducation nationale (rectorats, les inspections d'académie et coordinations de districts entre autres) avec dynamisme, passion au service des élèves.
- Ainsi, en disposant des avantages du système associatif et des moyens humains et financiers de l'Éducation nationale, l'UNSS a une position privilégiée au regard des autres fédérations sportives européennes et internationales.

→ Un accès aux activités sportives pour 2 euros en moyenne par an

- Grâce au soutien de l'Etat (UNSS, Vice-Rectorat, Jeunesse Sport et Cohésion Sociale, CNDS, établissements scolaires), tous les élèves scolarisés en collèges et lycées peuvent participer aux entraînements et rencontres sportives diverses et variées.

Une participation financière est demandée aux familles. **Grâce à l'aide des services de l'Etat, l'accès aux activités sportives est en moyenne de 2 € par an, contre plus de 20 € en métropole.**

- L'UNSS se positionne en effet comme l'un des principaux acteurs qui favorise l'accès à la santé et à l'éducation par le sport des plus jeunes, garçons et filles de tous milieux sociaux, y compris les élèves en situation de handicap qui sont les publics prioritaires ciblés par la politique de développement de l'UNSS d'ici à 2013.
- Outre la confiance dont bénéficient les enseignants d'EPS de la part des parents d'élèves (en matière de logistique lors de déplacements mais aussi en ce qui concerne les programmes de responsabilisation des jeunes, l'éthique sportive et les valeurs éducatives, propres à l'Éducation nationale), ce sont également les tarifs des licences – variables en fonction de la part réglée par l'établissement scolaire – qui permettent à l'UNSS de répondre à une demande sociale forte.

Site internet : www.federation-unss.org

2. USEP

→ L'USEP en quelques mots

- La fédération du sport scolaire éducatif qui s'adresse à 2 millions d'élèves du primaire et à leur entourage:
 - est habilitée par le Conseil d'Etat ;
 - intervient au sein des écoles primaires ;
 - propose des activités sportives diversifiées, pour tous les élèves de l'école publique ;
 - garantit une expertise pédagogique ;
 - organise **20 000** manifestations locales et nationales par an ;
 - développe une approche citoyenne.
- L'USEP propose à ses partenaires son savoir-faire en matière de projets éducatifs au cœur de l'école.

→ Une fédération sportive majeure

L'USEP est la 4^e fédération sportive française, tous sports confondus.

- Le nombre de licenciés :
 - 810 000 enfants de 3 à 11 ans
 - 50 000 adultes, enseignants ou parents
- L'implantation au cœur de l'école, de la maternelle au CM2
 - 14 000 écoles
 - Plus de 2 millions d'enfants bénéficient de l'action de l'USEP
- Le maillage territorial
 - 11 000 associations sportives partout en France

→ Un service complet rendu à ses publics

- L'organisation des rencontres sportives scolaires et périscolaires pour les écoles primaires publiques.
- L'offre de pratiques sportives diversifiées accessibles à tous, abordées de façon adaptée aux finalités éducatives et ludiques :
 - 10 familles d'activités sportives ;
 - La responsabilisation de l'enfant dans le fonctionnement de l'association d'école et dans l'organisation des rencontres.
- Le concours à la formation et au travail des enseignants.

→ 5 priorités éducatives transversales

En faisant découvrir le sport pour la vie, l'USEP aborde également avec les enfants des thèmes transversaux qui relèvent de l'éducation à la citoyenneté :

- L'éducation à la santé ;
- L'éducation à la sécurité ;
- L'éducation à l'environnement ;
- L'éducation au patrimoine ;
- La modification du regard sur le handicap.

La rencontre sportive est l'aboutissement d'un travail préalable mené en classe, au niveau des apprentissages disciplinaires et de ces compétences transversales.

Site internet : www.usep.org

ACTIONS UNSS

Toutes les Associations Sportives des collèges et Lycées (29) proposent le mercredi après-midi mais aussi sur d'autres créneaux horaires hebdomadaires une multitude d'activités sportives autour de rencontres, découvertes, tournois à tous les élèves volontaires sur la presque totalité des installations sportives mahoraises.

Focus programme « santé et Cross-country »

Le sport scolaire se positionne dans la continuité et en complémentarité de l'EPS et cette journée nationale de promotion ouvre la saison sportive scolaire... Dès la semaine prochaine les premiers cross-country d'établissement vont se dérouler aux quatre coins de l'île (Collèges Mtsangamouji, Mtzamboro, Dzoumogne, Koungou, Kawéni 1, Kawéni 2, Mgombani, Kani-Keli, Bandrélé, Pamandzi, Koungou pour n'en citer que quelques-uns...) jusqu'au point d'orgue qui sera le CROSS ACADEMIQUE DE MAYOTTE regroupant plus de 1000 élèves de l'île le mercredi 7 novembre 2012.

Mais le Sport Scolaire c'est bien plus que du sport ! A l'UNSS, l'apprentissage à la citoyenneté, l'apprentissage de la vie associative par l'implication des élèves dans le fonctionnement des associations sportives sont des objectifs au même titre que le développement de la pratique sportive.

La formation de Jeunes Officiels (arbitres, organisateurs) afin de travailler sur l'autonomie, la responsabilisation est une spécificité de la fédération scolaire UNSS.

Le slogan parle de lui-même : « UNSS, partageons plus que du sport... »

Contact Presse :
Sita MONTAGUT – Attachée de presse
Cabinet du Vice-Rectorat

N° de téléphone 02 69 61 89 75
N° de télécopieur 02 69 61 09 87
Courriel : presse@ac-mayotte.fr
